

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

Berger-Levrault

ID : 001-210101739-20251210-2025_219_DEC-DE

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet :	<i>Achat d'écrans dynamiques pour le nouveau cinéma municipal Le Patio / Société CINÉ DIGITAL (1.1)</i>
Service :	Cinéma (BG - NK)

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020, déléguant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU le budget 2025,

VU le devis n° DE2511392 du 21 novembre 2025 émis par la société Ciné Digital annexé,

VU l'engagement n° 25D-005088,

CONSIDÉRANT que la signature avec la société Ciné Digital du devis relatif à la fourniture et la pose de 4 écrans dynamiques, relève du cadre des marchés à publicité libre et adaptée, articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande publique,

DÉCIDE

DE SIGNER le devis précité pour un montant total de 27 700.00€ HT,
soit 33 240.00€ TTC.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 10.12.2025
Le Maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 11 décembre 2025, publiée en ligne sur le site internet de la ville le 11 décembre 2025.

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

ID : 001-210101739-20251210-2025_219_DEC-DE

Berger
Levraud